



# *La lettre du maire*

Chères Manduelloises,  
chers Manduellois,

**M**anduel a une histoire riche. La municipalité a pour tâche de lui forger un avenir digne de son passé.

C'est ainsi, comme vous pourrez le constater au sein de ces quelques pages, que vos élus ont fait une priorité de la petite enfance et de l'éducation. C'est de notre jeunesse dont dépend le futur développement de Manduel.

Il est de notre devoir pour lui permettre de vivre dans le village qu'elle aime de prévoir des logements en locatif ou en accession à la propriété, des activités économiques, des services et des loisirs.

C'est le choix que nous avons fait en décidant de réaliser une ZAC, en défendant avec détermination la création d'une gare TGV à Manduel, en maintenant des services de qualité, tout en préservant notre culture locale.

L'équipe municipale s'emploie, à son niveau, à contribuer à l'amélioration de votre vie quotidienne tout en étant consciente que les soucis personnels et les réalités de la vie rendent cette fin d'année pas forcément facile pour tous.

Le développement durable, dont on parle tant, fait partie de la politique municipale, non seulement au niveau du débat, mais également des actes : de solides économies d'énergie, par exemple, sont désormais réalisées grâce à un éclairage public moins gourmand, tout en restant performant.

Comme dans chaque commune l'évolution de la grippe A est suivie de près et les moyens à mettre en œuvre disponibles en cas de nécessité.

J'aimerais terminer ces quelques mots par un souhait qui implique chacun d'entre nous : l'application dans nos actes quotidiens de mots banals lorsqu'ils sont écrits, mais facteurs de progression de la société entière : civisme, démocratie, citoyenneté...



# Manduel, son avenir

## LA PETITE ENFANCE, L'ÉDUCATION TOUJOURS UNE PRIORITÉ

Pour traiter des questions concernant la petite enfance, l'éducation, la vie des enfants et des jeunes à Manduel, la municipalité a souhaité associer les parents. C'est pourquoi, chaque trimestre, élus municipaux et parents d'élèves élus aux 4 conseils d'école se rencontrent...

### Un projet innovant : la création d'un pôle petite enfance concernant les enfants de 0 à 6 ans

Cette structure placée sous la responsabilité de Véronique Simon, directrice de la crèche «Les calinoux» regroupe les services de la crèche multi accueil, l'accueil périscolaire et la restauration scolaire des enfants des écoles maternelles. Cette nouvelle organisation va donner davantage de cohérence à ces services certes différents mais qui s'adressent à des enfants aux besoins éducatifs identiques. De plus, le personnel de ce pôle bénéfi-

ciera de formations et d'aides techniques adaptées à leurs missions.

Des locaux doublés pour l'accueil périscolaire: pour mieux répondre aux besoins

d'accueil périscolaire, les locaux mis à disposition à l'école F.Fournier ont été doublés grâce au déplacement et au réaménagement de la BCD de l'école F. Fournier.

### Les travaux dans les écoles

Pendant l'été plusieurs travaux ont été effectués dans les écoles. L'étanchéité du toit de l'école élémentaire F.Fournier a été effectuée. La BCD (bibliothèque centre de documentation) de l'école N.Dourieu a été déplacée et réaménagée. Celle de l'école maternelle F.Fournier a été rénovée et la salle d'accueil repeinte. Au pôle F.Dolto, la tisanerie a été refaite...

### Du nouveau pour la restauration scolaire !

Depuis cette rentrée, pour répondre à une demande des parents d'élèves, les réservations ou annulations des repas peuvent se faire jusqu'à 8h30 au lieu de 8h l'année scolaire

précédente. De plus, la sécurisation du site a été renforcée avec un système de double codage.

Pour améliorer encore l'équilibre des repas nous sommes attachés les services d'une diététicienne; une réflexion est conduite sur les repas bio et la consommation accrue de produits du terroir local.

## La halle aux sports du collège

La municipalité lance aussi le programme d'agrandissement du restaurant scolaire et de la construction de locaux pour le centre de loisirs sans hébergement (CLSH).

La Halle de sport du collège « Via Domitia ». Dès la création du collège un terrain viabilisé a été mis à disposition du conseil général par la commune pour la construction d'un halle de sports.

En 2009, Le conseil général du Gard a inscrit dans son budget la création de ce gymnase.

Depuis l'ouverture du collège, la municipalité a toujours manifesté auprès du CG sa volonté de voir se concrétiser rapidement cet équipement indispensable pour les élèves et s'est engagée par convention à participer financièrement à hauteur de 20% du coût de la construction estimé à 2 200 000 et au gardiennage de l'équipement.

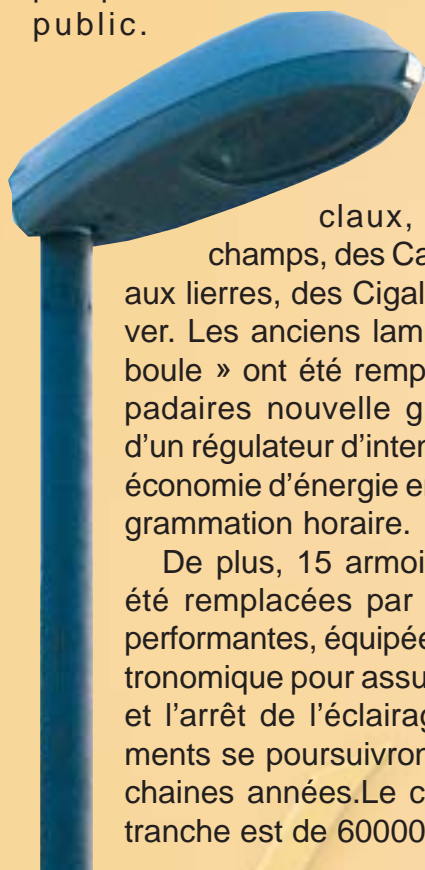
De plus en attendant la construction de cette halle, la commune, depuis l'ouverture du collège, met à disposition les installations municipales pour permettre l'enseignement de l'éducation physique et sportive, 40h hebdomadaires d'occupation de salles pour 2009/2010.



# Manduel et le développement durable

Préserver les ressources naturelles, faire des économies d'énergie, inscrire aussi l'avenir de la commune dans une politique de développement durable.

C'est ainsi que conformément à ses engagements électoraux, la municipalité développe un plan pluriannuel de rénovation de l'éclairage public.



La première tranche concernant les secteurs du hameau de Vincent, du Pont de claux, de la Clé des champs, des Castors, de la Grange aux lierres, des Cigales vient de s'achever. Les anciens lampadaires de type « boule » ont été remplacés par des lampadaires nouvelle génération équipés d'un régulateur d'intensité qui assure une économie d'énergie en fonction de la programmation horaire.

De plus, 15 armoires électriques ont été remplacées par des armoires plus performantes, équipées d'une horloge astronomique pour assurer la mise en route et l'arrêt de l'éclairage. Ces aménagements se poursuivront sur les deux prochaines années. Le coût de la première tranche est de 60000€.

## Le point sur les travaux de la rue de St Gilles

La rue de Saint-Gilles : dans le prolongement des travaux réalisés chemin de Saint-Gilles, ceux de la rue de Saint-Gilles s'achèvent.

Ils contribueront à la sécurisation des déplacements, en particulier des piétons et des cyclistes tout en améliorant les réseaux d'eau potable, d'assainissement et le pluvial.

La concertation préalable avec les riverains lors d'une réunion publique a permis de prendre en compte les propositions techniquement réalisables.

Avant la rentrée scolaire, une réunion entre les représentants des parents d'élèves, les directeurs d'écoles, les responsables du chantier et les élus a permis d'organiser l'accès des enfants aux écoles en toute sécurité.

La possibilité d'accéder aux écoles F. Fourrier depuis la rue J'Éanne d'Arc montre son efficacité et sera maintenue après la fin des travaux.

Le coût à la charge de la commune + la rue de Saint-Gilles : 1 601 000 €



## Manduel, son histoire

Sur l'emplacement de la future ZAC de Fumérien des fouilles archéologiques se sont achevées au mois d'octobre 2009. Cette intervention d'une durée de cinq mois a été réalisée par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) sous l'autorité scientifique du Service Régional de l'Archéologie de Languedoc-Roussillon, suite à un arrêté préfectoral, procédure habituelle lors des projets d'aménagement du territoire.

Mme Anne Hasler archéologue à l'INRAP nous livre les premiers résultats de cette fouille.

Ces fouilles archéologiques ont permis la mise au jour d'un vaste village daté de la fin de la période néolithique que l'on situe chronologiquement entre 2800 et 2400 ans avant notre ère. Il s'agit d'un établissement qui couvre une superficie de près de 8000 m<sup>2</sup> dont ne subsistent que les éléments les plus profondément creusés dans le sol : des fosses initialement utilisées pour le stockage des récoltes et les fossés qui ceinturaient le village. Les vestiges des habitations, vraisemblablement édifiées en bois et terre crue ne subsistent malheureusement plus en raison de processus d'érosion mais la présence des habitants transparaît à travers celle de multiples vestiges illustrant leur vie quotidienne : fragments de poterie, éclats de silex, ossements d'animaux d'élevage correspondant aux reliefs de boucherie ou de repas que l'on retrouve dans certaines fosses qui ont servi de dépotoir. Une vingtaine de tombes a été découverte ; elles sont majoritairement situées le long des fossés. Les morts sont ainsi inhumés au sein du village ou à sa proximité immédiate. Les tombes sont de simples fosses dans lesquelles le corps a été déposé en position fœtale, parfois extrêmement contractée. Aucun objet particulier ne leur est associé.

Plusieurs siècles après l'abandon du village néolithique, c'est au cours des 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> siècles avant notre ère, soit à l'âge du Fer que le site est à nouveau habité. Ici encore seules des fosses témoignent de l'existence d'un habitat qui se situe au nord d'un chemin empierré qui suit approximativement la direction de la route de Bellegarde.

Enfin, on peut signaler la découverte d'un objet exceptionnel : une hache polie de facture extrêmement soignée, longue de près de 22 cm en roche verte alpine qui provient de la région du mont Viso dans le nord de l'Italie.



# EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

## Groupe « Avec et pour les Manduellois »

L'obligation de s'inscrire dans une politique de développement durable, de continuer à répondre aux besoins et aux attentes de chaque manduellois guide l'action des élus du groupe majoritaire.

Dans les mois qui viennent, notre commune va être confrontée à des enjeux importants pour son avenir. La construction de la Ligne à Grande Vitesse, l'implantation d'une gare TGV à Manduel et le développement économique ainsi généré sont des opportunités d'envergure que nous devons saisir.

L'avenir de Manduel est enjeu ; l'heure est au rassemblement de tous les élus pour une mobilisation au service de l'intérêt général et du futur. Les électeurs sont en droit d'attendre d'eux des attitudes positives, des comportements responsables et respectueux de leurs engagements.

Les projets de loi réformant les collectivités locales et supprimant la taxe professionnelle annoncés par le gouvernement nous inquiètent comme ils inquiètent un grand nombre d'élus locaux y compris dans la majorité présidentielle actuelle. Si ces lois sont adoptées, on peut craindre que les communes, premières collectivités territoriales de proximité, ne puissent plus maintenir les services auxquels chaque habitant a pourtant droit. Les élus du groupe majoritaire seront très vigilants sur la suite donnée à ces projets de loi et ils ne manqueront pas d'interpeller les députés et sénateurs lorsqu'ils auront à se déterminer sur ces réformes.

ML Sabatier G Rival M Da Silva JM Bouvier E Le Rolland A Favède V Guiot-Sampaio M Escamez D Valero C Pruneau P Genty D Guiot M Lavallez P Gens C Clément C Chapel C Giammona F Lopez J Philibert TH Sabatier.

## Groupe Ensemble Pour Manduel

L'opposition peut enfin s'exprimer. Priver l'opposition du droit à l'information c'est en priver la majorité des manduellois !

Sans un courrier au Préfet la majorité municipale nous aurait elle permis de nous exprimer dans le Bulletin Municipal ? En 19 mois c'est la première fois ! Communication, concertation, information sont elles des vertus de l'actuelle majorité ? Nous en doutons .Depuis 19 mois les Procès verbaux des conseils municipaux ne reflètent pas la teneur des débats et les propos de l'opposition. Combien de conseil ? Combien de Bulletin municipal en 19mois ? Trop peu pour une ville de 6 000 habitants! Pire il est demandé nous a été refusé de lire un jugement du tribunal administratif annulant des délibérations ! Sur le dossier de réalisation de la ZAC revoté en septembre 2009 les réponses sont imprécises, l'engagement de l'aménageur aux équipements publics fond de 50%. Et il est difficile de connaitre le cout exact de ce programme.

Sur la mise en sens unique de circulation de la route de St Gilles pas de concertation ni d'information préalable aucune mesure de ses conséquences tant sur le plan économique, que sur les riverain ou le flux de circulation sur d'autres quartiers. Quelle cohérence d'aménager un tel axe Nord/Sud alors que les projets d'urbanisations sont à l'Est et à l'Ouest du village ? Dans la Gazette n°539 Madame le maire en explique les retards de cette urbanisation « pour cause d'études environnementales » en omettant le jugement du tribunal. Et dire que c'est la vice présidente de l'agglomération .....au logement !

Nous essaierons de vous informer au mieux de nos possibilités.

Notre groupe souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Sandrine Gamalie, Jacques Lantran, Lionel Hebrard, Michel Berno, Corine Perrot

Chers Manduelloises et Manduellois

« On ne vous dit pas tout »

Vingt mois après son élection, la majorité municipale ne se sent pas très à l'aise dans ses baskets. Normal ! Le Préfet rappelle les droits fondamentaux de l'opposition à madame le Maire, et le Tribunal administratif retoque le dossier de la ZAC multisites de Fumérien et de Cantepedrix.

En mars 2008, madame le Maire, réélue avec seulement 37 % des suffrages, clamait haut et fort qu'elle mènerait son action sur le mode participatif. Presque deux ans plus tard le compte n'y est pas et au contraire, tout est fait, avec des méthodes d'un autre âge, pour réduire l'opposition au silence.

Après une bataille de plusieurs mois menée bec et ongles, et un rappel solennel de Monsieur le Préfet à madame le Maire, l'opposition a enfin obtenu le droit de s'exprimer dans ce bulletin. D'autres batailles contre les pratiques inacceptables de la majorité sont en cours, en particulier celles concernant les comptes rendus des conseils municipaux. En effet ces comptes rendus (débat sur la ZAC par exemple) ne reflètent absolument pas la teneur des interventions de l'opposition, quand ces dernières ne sont pas délibérément discréditées ou passées sous silence quand elles dérangent. La majorité persiste à faire la sourde oreille. Faut-il lui rappeler que l'autisme n'est pas une méthode de gouvernance ...Idem pour la liste des élus sur le site officiel de la ville. Il a fallu attendre 6 mois pour sa mise à jour, après de multiples demandes. Sans commentaire !

Notre groupe Manduel 2008, viscéralement attaché à la transparence démocratique, tentera malgré tout, à travers ces quelques lignes qui nous sont accordées, de vous informer objectivement du contenu des dossiers en cours, de nos positions et de nos projets. Notre démarche sera toujours constructive et respectueuse.

D'ores et déjà, sachez que nous sommes entrain de créer une association et un site web pour vous garantir l'information à laquelle chacun d'entre vous est en droit de prétendre ;

Bien cordialement et à bientôt

Jean-Jacques Granat et le groupe Manduel 2008